



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°3
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 05/07/2016**



Les membres du Comité de Programmation se sont réunis le 5 juillet 2016 à 18h00 à la salle des fêtes de Charsonville.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Public :

Monsieur Michel BEAUMONT (Président CCBO), Mesdames Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Adeline BOIZARD (Saint-Ay), Sylvie BRUNEAU (Gémigny), Monsieur Frédéric CUIILLERIER (Saint Ay – Président du GAL), Madame Martine MAHIEUX (Le Bardon), Messieurs Laurent SIMONNET, (Meung sur Loire), Bruno VIVIER (Charsonville).

Ainsi que: Madame Myriam LOUIS (Le Bardon), Messieurs Michel FAUGOUIN (Chaingy), Jean-Yves GASNIER (Ouzouer le Marché).

Étaient Excusés: Messieurs Jean-Paul BEDIUO (Vice-président CCBO), François COINTEPAS (Beaugency), Thibault FESNEAU (Sougy), Lucien HERVÉ (Coinces), Madame Brigitte LASNE-DARTIAHL (Baule).

Étaient présents Mesdames et Messieurs les membres du Collège Privé :

Messieurs Gérard COGNEAU (Valimage), Gérard DEGRAVE (UDAF 45), Rémi DUMERY (agriculteur à Boulay les Barres), Madame Véronique GODELU (CaféCiCré), Messieurs Laurent GASNIER (Hommes et Territoires), Madame Emmanuelle LEFORESTIER (Office de tourisme du Val des Mauves), Monsieur Thomas POINTEREAU (Chambre d'agriculture), John POWER (Loiret Nature Environnement), Christian STERNE (Fous de Bassan !).

Ainsi que : Madame Christelle LEFOIX (CaféCiCré), Monsieur Jacques GUILLON (Office de Tourisme de Beaugency), Madame Michèle TORTOLERO (Fous de Bassan !).

Étaient excusés : Madame BAUDOUIN Catherine (MFR Chaingy), Messieurs Christian JEULIN (SHOL), Grégory RENAULT (Compagnie des Jeux de Vilain), Madame Fanny LANDAIS (Corne des Pâtures), Vincent HUGUET (GDA Ouzouer-le-Marché), Jean Louis POSTÉ (Mauves Vivantes)

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les membres invités :

Mesdames Amélie LIVINAL (CMA 45), ASSERIN Adeline (CCI), Katia COUETTE (Chambre d'agriculture Loiret), Messieurs BUXERAUD Frédéric (Région) et Jean Louis JANNEQUIN (DDT du Loiret).

Étaient excusés : Messieurs Christian DUMAS (Région Centre-Val de Loire), Stéphane HIPPOLYTE (CEN Centre), Mesdames Olivia GILLET et Stéphanie MATHÉ (ASP), Isabelle MERESSE (Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Equipe technique : Mesdames Gaëlle BAJEUX (chef de projet Leader), Sandra MARTIN (agent de développement), Camille DUBRULLE (chargée mission climat) et Michelle EON (gestionnaire Leader).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents	Membres présents le 05/07/2016	Au moins 50 % des présents sont des privés	Privés présents le 05/07/2016
30	13	17	18	17	9	9

Monsieur CUIILLERIER accueille les participants et donne la parole à Monsieur VIVIER, maire de la commune de Charsonville. Monsieur CUIILLERIER informe également que Madame BOIZARD sera rapporteur du COPIL.

1. Etat d'avancement du programme Leader Loire Beauce (DIAPOS 3 ET 4)

Monsieur CUILLERIER explique que la convention entre l'autorité de gestion (Région), l'organisme payeur (ASP) et le GAL est en cours de signature et que seule manque la signature du Président de la Région Centre Val de Loire. Les dossiers, étudiés jusqu'à présent en avis d'opportunité, pourront être programmés lors d'un prochain GAL. Toutefois, le logiciel de gestion n'étant pas encore opérationnel, une instruction papier sera effectuée par la DDT. Les porteurs de projet devront attendre le développement du logiciel pour obtenir leur convention attributive d'aide et les paiements.

Monsieur CUILLERIER présente l'avancement financier du programme en annonçant les montants préprogrammés suite aux avis d'opportunité. Ils s'élèvent actuellement à 163 473 € et pourraient atteindre 345 663 € à l'issue de la réunion.

Madame BAJEUX précise que les montants présentés en avis d'opportunité sont estimatifs. Ils seront affinés lors de la programmation, et à cette occasion, des ajustements de maquette pourront avoir lieu.

2. Validation de la procédure de sélection et des règles concernant le bénévolat

(DIAPOS 5 A 7)

Monsieur CUILLERIER rappelle que la procédure de sélection a été retravaillée par le COPIL, suite à la tenue des premiers COPIL et COPROG. La proposition a été établie en gardant pour objectif de donner un véritable rôle complémentaire à chacune de ces instances, sans nuire à l'intérêt de chaque membre de participer.

Madame BAJEUX détaille le tableau présentant les objectifs : étapes, pièces fournies et forme de l'avis émis.

➔ **La procédure de sélection proposée est adoptée.**

Monsieur CUILLERIER rappelle que lors du dernier comité de programmation, il a été décidé de rendre éligible le bénévolat mais en cadrant bien les modalités d'éligibilité.

Madame BAJEUX explique les interrogations liées au bénévolat en exposant la position réglementaire, et l'intérêt d'un point de vue technique. Elle ajoute que le COPIL a longuement débattu sur ce point.

Madame BOIZARD expose la proposition du COPIL :

Le bénévolat doit être considéré comme un élément facilitateur d'accès à un financement public, si la structure porteuse rencontre des difficultés à réunir 20% de fonds propres ET que le projet repose fortement sur l'implication de bénévoles.

Son inclusion sera alors étudiée au cas par cas lors de l'analyse des projets, notamment :

- Justification de la nécessité/volonté d'inscrire du bénévolat
- Tâches effectuées : missions quantifiables et justifiables – priorité à des tâches plutôt exceptionnelles sur le projet que celles menées couramment
- Part raisonnable au vu du projet (maximum 20%)

La structure porteuse sera fortement avertie par l'équipe technique du GAL de la nécessité de pouvoir justifier le temps dédié, et du risque existant en cas de contrôle.

Monsieur BUXERAUD précise qu'un risque existe sur l'éligibilité de ces dépenses car elles ne sont pas « réelles », d'où une recommandation de prudence de la part de l'autorité de gestion quant à son intégration dans les dossiers Leader.

➔ **Le comité de programmation décide de maintenir le bénévolat éligible mais précise que le GAL décidera de sa prise en compte selon les modalités proposées.**

3. Avis d'opportunité sur les projets

❖ Animation et fonctionnement du GAL 2015 - 2016 (CF. DIAPOS 11 -12)

Présentation du projet

Monsieur CUIILLERIER explique qu'une partie des crédits Leader est réservée à l'animation et au fonctionnement du GAL. Madame BAJEUX présente les postes de dépenses prévus de novembre 2015, date de début d'éligibilité du programme, à décembre 2016.

Avis du COPIL

Madame BOIZARD ajoute que l'avis du COPIL est favorable. Ce dossier étant nécessaire à la mise en œuvre du programme Leader, il n'a pas été analysé au regard de la grille de sélection.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas fait l'objet de débat et de questions de la part des membres du comité de programmation.

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur CUIILLERIER ne prend pas part au vote.**

❖ Animation du programme d'actions de l'Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial – Pays Loire Beauce (CF. DIAPOS 13 A 16)

Présentation du projet (CF. DIAPORAMA ANIMATION A21/PCET)

Rattachement à la fiche action 1 « réseau prospectif durable » - structuration de la démarche de transition énergétique et écologique

L'Agenda 21/Plan Climat Energie Territorial a fait l'objet d'une forte concertation et constitue une feuille de route pour le territoire, Leader étant un des outils d'animation et de financement du programme d'actions qui en est issu.

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux	37 000 €	Contrat Régional de Pays	8 960 €
15% coûts indirects frais salariaux	5 550 €	Pays Loire Beauce	1 880 €
Frais de déplacements	450 €	Leader (80%) :	43 360 €
Prestations communication	11 200 €		
TOTAL	54 200 €	TOTAL	54 200 €

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Structuration de la démarche sur la base d'un programme d'actions, fruit d'une forte concertation
Points de vigilance	-
Questions	-
Préconisations	-
Points de débats	-

Echanges

Le programme d'actions Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial est une feuille de route structurante pour le territoire. Cette démarche a permis d'être lauréat de l'appel à projets national «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» et d'obtenir 2 millions d'euros complémentaires à la stratégie Leader.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas fait l'objet de débat et de questions de la part des membres du comité de programmation.

➡ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur CUILLERIER ne prend pas part au vote.**

❖ **Elaboration d'une étude InterSCoT « mobilités et déplacements » – Pays Loire Beauce**

(Cf. DIAPOS 17 A 20)

Présentation du projet (Cf. FICHE PRE-PROJET)

Rattachement : fiche action 6 coopération – thématique mobilité durable avec le GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne

Coopération avec les Pays Forêt d'Orléans – Val de Loire et Sologne Val Sud ainsi qu'avec la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire : échelle adaptée pour la prise en compte de la mobilité liée à l'organisation des transports et l'attractivité de l'agglomération orléanaise

Plan de financement sur justificatifs (la part du contrat Régional de Pays n'est pas arrêtée et pourrait atteindre 22 800 €)

Dépenses prévisionnelles TTC		Recettes prévisionnelles	
Prestation étude (par du PLB)	42 225,50 €	Contrat Régional de Pays (40%)	12 000 €
		Leader (60%)	30 225,50 €
TOTAL	42 225,50 €	TOTAL	42 225,50 €

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Echelle choisie Partenariat avec l'agglomération Orléans - Val de Loire
Points de vigilance	Articulation avec les différentes échelles des Autorités Organisatrices de Transport et avec les collectivités ayant la compétence mobilité
Questions	Prise en compte des enjeux de coworking ? Prise en compte des enjeux fret/marchandises ? Communication des résultats : une restitution publique est-elle envisagée ? Coût global - répartition par partenaires
Préconisations	Demander au bureau d'études de réfléchir aux enjeux de coworking
Points de débats	

Echanges (Cf. DIAPORAMA ETUDE MOBILITE)

L'étude doit amener à décliner une stratégie territoriale et prioriser les actions à mettre en place comme des services publics mutualisés.

L'étude sera un outil pour communiquer avec les différentes Autorités Organisatrices de Transport.

Les déplacements vers l'extérieur du territoire sont-ils pris en compte (ligne Chartres Orléans par exemple) ? Oui, tous les flux sont analysés.

Quel est le timing de mise en place ? Un démarrage en septembre 2016 est prévu (notification en cours).

Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➡ **Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur CUILLERIER ne prend pas part au vote.**

❖ PRESENTATION DE L'ACCORD DE COOPERATION « PARTICIPATION DES HABITANTS A L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE »

Rattachement : fiche action 6 coopération – thématique urbanisme durable avec le GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne

Coopération avec les Pays Forêt d'Orléans – Val de Loire et Sologne Val Sud dans le cadre d'une initiative ID en Campagne et avec différents partenaires (CAUE Loiret, ESAD Orléans, Laboratoire CEDETE de l'université d'Orléans).

L'objectif consiste à diffuser une culture de l'urbanisme et de l'aménagement durable vers les habitants du territoire, en parallèle de l'élaboration des SCoT (document règlementaire d'urbanisme).

- **Création d'un réseau d'ambassadeurs en urbanisme, aménagement et paysage sur les thèmes des friches et nouvelles formes urbaines – CAUE**

Présentation du projet (Cf. FICHE PRE-PROJET)

Former des personnes relais à même de participer au débat public (élaboration des documents d'urbanisme) autour des thématiques : Économie du foncier et intensification urbaine - Lisières villageoises et limites urbaines - Nature dans les bourgs - Centralités et déplacements

Plan de financement sur la base d'estimations :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Frais salariaux préparation maquettes pédagogiques et supports	7 700 €	Autofinancement (20%)	4 156 €
Impression supports	3 000 €	Leader (30%) :	6 234 €
Frais salariaux animation rencontres et ateliers	3 080 €	Région - ID en campagne (50%)	10 390 €
Location de car	2 000 €		
Rémunération conférenciers	4 000 €		
Communication	1 000 €		
TOTAL	20 780 €	TOTAL	20 780 €

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Echelle d'intervention Transversalité de la démarche
Points de vigilance	Coûts des intervenants Donner un vrai rôle aux ambassadeurs et une reconnaissance
Questions	Contenu précis des réunions et intervenants Contenu des maquettes Quelle reconnaissance est prévue (attestation de formation ?)
Préconisations	Bien prévoir leur rôle pour la suite (et les moyens)
Points de débats	

Echanges

Les ambassadeurs sont avant tout des personnes volontaires qui souhaitent s'informer sur ces thématiques. Leur rôle se précisera au fur et à mesure des réunions en fonction de leur volonté.

Qu'entend-on par lisière ? Une lisière villageoise est la zone de transition entre l'espace urbanisé et l'espace non urbanisé dont le traitement paysager est important.

Les malettes rassemblent toutes les données (supports/films...) disponibles lors des réunions.

Débat et vote

Le projet n'a pas suscité de débats complémentaires.

➔ Le projet est sélectionné à l'unanimité

- **Création et animation d'un support internet collaboratif dédié à l'aménagement du territoire – CAUE**

Présentation du projet (Cf. FICHE PRE-PROJET)

Mise en place d'un outil web collaboratif dédié à l'aménagement du territoire : partage des contenus pour une valorisation globale de l'initiative

Plan de financement estimatif

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Ouverture d'un groupe de travail et pérennisation	4 000 €	Autofinancement (20%)	3 590 €
Formation des agents à la plateforme collaborative	2 400 €	Leader (30%) :	5 385 €
Alimentation et gestion de la plateforme	11 550 €	Région - ID en campagne (50%)	8 975€
TOTAL	17 950 €	TOTAL	17 950 €

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Proposition d'un accès public Echelle d'intervention
Points de vigilance	Assurer une bonne diffusion vers le grand public/habitants
Questions	Pourquoi un accès restreint ?
Préconisations	Avoir un bilan de la plateforme (suivi du contenu, du nombre de consultation...) Relais de l'information via le site des communes
Points de débats	

Echanges

Un lien est-il prévu vers le site du Pays Loire Beauce et des communes ? Oui.

L'accès restreint est majoritairement un espace d'essai.

La plateforme a vocation à vivre, le temps de l'initiative, avec une alimentation fréquente en documents mais elle pourra se pérenniser au-delà.

Débat et vote

➔ Le projet est sélectionné à l'unanimité

○ **Territoires vécus, lieux et usages d'un développement durable – Université d'Orléans (laboratoire de recherche CEDETE)**

Présentation du projet (CF. FICHE PRE-PROJET)

Rattachement : fiche action 6 coopération – thématique urbanisme durable avec le GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne

Coopération avec les Pays Forêt d'Orléans – Val de Loire et Sologne Val Sud

Travail de recherche sur la qualification d'espaces vécus de 4 territoires ruraux et périurbains (Beauce, Sologne, Val de Loire, Forêt d'Orléans)

- Identification de lieux signifiants d'un développement durable sur la base d'enquêtes – entretiens avec des habitants
- Cartographie/recensement des lieux porteurs d'un développement durable et des usages
- Restitution

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Nouvelle perception Lien recherche - terrain
Points de vigilance	Valoriser/capitaliser ce travail de recherche de manière à se l'approprier dans le concret
Questions	Précisions sur les lieux d'enquêtes Précision sur la méthodologie
Préconisations	
Points de débats	

Echanges (CF. DIAPORAMA CEDETE)

L'étude a vocation à nourrir l'initiative globale. Aussi le projet de recherche fera directement le lien avec la réalité du territoire.

La méthodologie est-elle validée scientifiquement et le panel d'enquêtes suffisant ? L'université regroupe dans son laboratoire des enseignants chercheurs, en capacité de mener des études de recherche.

L'intervention de l'association « cents soleils » est-elle incluse dans les dépenses de ce projet ? Non, cette prestation s'inscrit dans le projet transversal de valorisation de l'initiative porté par le Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire qui sera financé par le GAL FOLS.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➡ **Le projet est sélectionné à l'unanimité**

❖ **Les Jardins du Fleuve – Compagnie Tribalt**

Présentation du projet (CF. FICHE PRE-PROJET)

Rattachement : fiche action 5 dialogue et culture – projet d'action culturelle favorisant le lien sur le territoire, diffusant les messages de la transition et/ou valorisant le patrimoine et les paysages

Proposition d'une itinérance artistique en bord de Loire (intégrée au sein d'un vaste projet de la source à l'estuaire de la Loire – itinérance par tronçon)

Ensemble de spectacles et ateliers autour des thèmes du jardin et de l'eau, en s'appuyant sur les acteurs locaux afin de favoriser le lien vers et entre les habitants avec la Loire

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Originalité Vue/perception extérieure de notre territoire Ligérien Inscription dans un projet global mais avec une véritable adaptation au territoire
Points de vigilance	
Questions	En quoi les ateliers poursuivent-ils bien les objectifs du développement durable ?
Préconisations	Avoir une véritable valorisation du projet global pour mettre en exergue la diversité des territoires ligériens (quels rapports au fleuve ?)
Points de débats	

Echanges (CF. COMPLEMENTS JARDINS DU FLEUVE)

Une coopération pourra avoir lieu sur la valorisation du projet global des Jardins du Fleuve, à la demande des territoires partenaires.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

☞ Le projet est sélectionné à l'unanimité

❖ La réalisation d'une campagne de diagnostics d'éclairage public sur 23 communes du Pays Loire Beauce – Pays Loire Beauce (CF. DIAPOS 41 A 44)

Présentation du projet (CF. FICHE PRE-PROJET)

Rattachement : fiche action 2 - efficacité énergétique

Action inscrite dans le programme d'actions Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial et dans la candidature Leader.

Accompagner les communes dans la maîtrise de l'éclairage public en réalisant un état des lieux opérationnel avec préconisations de performance globale et une analyse stratégique à l'échelle du territoire.

Plan de financement sur justificatifs :

<i>Dépenses prévisionnelles</i>		<i>Recettes prévisionnelles</i>	
Etude d'éclairage public mutualisée comprenant 23 diagnostics communaux et une analyse stratégique à l'échelle du territoire	67 503,60 € TTC	ADEME (60%) Leader (40%)	40 502,16 € 27 001,44 €
TOTAL	67 503,60 €	TOTAL	67 503,60 €

Avis du COPIL

Avis global	Favorable
Atouts	Mutualisation de l'étude Choix d'un bureau d'études répondant bien aux besoins des collectivités
Points de vigilance	Implication des communes à la suite du diagnostic

Questions	Les autres communes sont-elles toutes déjà engagées dans une démarche de maîtrise des consommations d'éclairage public ?
Préconisations	Diffuser largement les résultats et de manière adaptée pour les communes S'assurer de l'existence des dispositifs de financement pour les investissements, et en informer les collectivités
Points de débats	

Echanges (CF. DIAPORAMA DIAGNOSTIC)

Les financements consécutifs à cette étude sur l'éclairage public intègrent-ils les questions d'enfouissement des réseaux, favorables à la qualité paysagère du cadre de vie ? Non, ils portent sur les économies d'énergie mais il existe des dispositifs pouvant inclure ce type de dépenses, comme le financement régional « espace public-cœur de village ».

L'étude porte sur le volontariat des communes. Elles ne sont pas toutes impliquées mais 90% du réseau sont concernés, ce qui donne un fort potentiel d'action au territoire.

Il est prévu la remise d'un rapport détaillé à vocation pédagogique et pratique permettant la consultation des entreprises. Des fonds sont disponibles à l'échelle du Pays pour le financement des travaux.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➡ Le projet est sélectionné à l'unanimité - Monsieur CUILLERIER ne prend pas part au vote.

❖ Développement des "éco-défis des commerçants et artisans" sur le Pays Loire Beauce – Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CF. DIAPOS 45 A 48)

Présentation du projet (CF. FICHE PRE-PROJET)

Rattachement : fiche action 2 - efficacité énergétique

Action inscrite dans le programme d'actions Agenda 21 – Plan Climat Energie Territorial et dans la candidature Leader.

Sensibilisation et valorisation des entreprises s'engageant dans des défis thématiques liés au développement durable (déchets, énergie, transport, écoproduits...)

Déclinaison d'une méthodologie expérimentée sur d'autres territoires : prospection, accompagnement des entreprises et choix des défis, suivi labellisation, valorisation des actions.

Plan de financement estimatif :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles	
Kit de communication à destination des entreprises labellisées	6 310,00 €	Autofinancement (36%)	16 014,99 €
Animation du projet pendant 2 éditions (144 j)	38 176,08 €	Leader (64%)	28 471,09 €
TOTAL	44 486,08 €	TOTAL	44 486,08 €

Avis du COPIL

Avis global	Choix de se prononcer après réception des compléments d'informations
Atouts	Sensibilisation des entreprises
Points de vigilance	

Questions	Précisions sur le nombre d'entreprises, les applications concrètes, la durée de l'engagement Qu'entend-on par labellisation - en quoi consiste t-elle ? : critères (face à la diversité des entreprises), objectifs, quelle reconnaissance, véritable engagement ou simple action commerciale ? Quels bénéfices/motivations pour les entreprises ? Lien avec la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
Préconisations	
Points de débats	

Echanges (CF. DIAPORAMA ECO DEFIS)

Le retour d'expériences sur d'autres territoires est positif.

La question de la reconnaissance du label est soulevée.

Comment le kit est-il fabriqué ? Est-il adaptable ? Oui les acteurs locaux définissent ce qu'ils souhaitent intégrer en fonction des participants impliqués.

Débat et vote

Ce dossier n'a pas suscité de débat complémentaire.

➔ **Le projet est sélectionné à l'unanimité**

4. Suivi des fiches action (CF. DIAPOS 49 A 51)

Madame BAJEUX récapitule les projets déposés et en cours de réflexion par fiche action afin d'avoir un panorama de l'avancement de la stratégie.

5. Actualités des projets (CF. DIAPOS 52 A 53)

Madame BAJEUX apporte des informations sur l'avancement des trois projets ayant reçu un avis favorable précédemment.

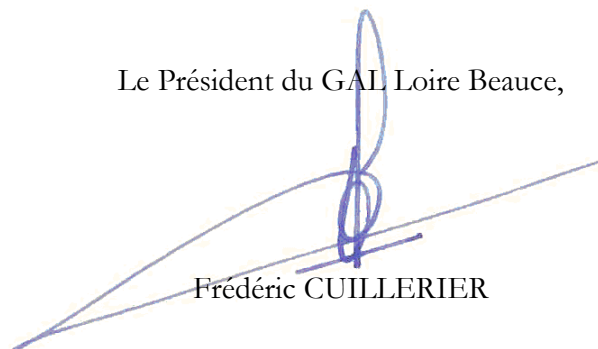
6. Questions diverses

Monsieur CUILLERIER demande des informations sur le document distribué par Christelle LEFOIX en début de séance. Elle prend la parole et explique avoir choisi d'apporter sa contribution au programme Leader en compilant des données disponibles sur la qualité de l'eau sur le territoire.

Le prochain comité de programmation est envisagé le jeudi 29 septembre 2016 à 18h mais cette option reste à confirmer.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur CUILLERIER clôture la séance à 20h40.

Le Président du GAL Loire Beauce,



Frédéric CUIILLERIER